

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	10
Nombre de membres ayant donné pouvoir	0

Délibération n° : **20.06.14**

Date de convocation : 24 novembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt

Le 1^{er} décembre à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	X		
BRUGERON Jean-Noël	X		
CASTAN Emmanuel	X		
DE LESCURE Jean	X		
HUGON Christine	X		
ITIER Jean-Paul	X		
JEANJEAN René	X		
MAURIN Olivier	X		
POURQUIER Jean-Paul	X		
RECOULIN Isabelle		X	
ROUX Christian		X	
SAINT-LÉGER Francis		X	
TUFFÉRY Julien	X		

ENTENTE "TERRITOIRE D'ÉNERGIE OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
Validation de l'avenant à la convention constitutive de l'Entente et de
l'élection d'un 1^{er} Vice-Président

Monsieur le Président présente aux membres du Bureau Syndical, deux décisions délibérées lors de la réunion des Présidents de l'Entente "Territoire d'Énergie Occitanie Pyrénées-Méditerranée" du 5 novembre 2020 :

- ✓ La première relative à un projet d'avenant à la convention constitutive d'une entente entre Autorités Organisatrices de la Distribution d'Électricité de la région Occitanie, concernant la durée du mandat de ses représentants ;
- ✓ La seconde concernant l'élection de Monsieur Thierry SUAUD, Président du Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute Garonne (SDEHG), en qualité de 1^{er} Vice-Président de l'Entente.

LE BUREAU SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

PREND ACTE de ces deux décisions.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme
Le Président
Alain ASTRUC